

VII. LES MEROVINGIENS**(fin 4^e - fin 7^e siècle)**

Pendant trois cents ans, le territoire de la Gaule connaît une immense mutation. L'effondrement de l'Empire romain, avec les invasions barbares, fait émerger des pouvoirs nouveaux, d'où se dégagent la puissance franque et, avec elle, la dynastie mérovingienne. C'est sous son incertaine autorité qu'en même temps s'élaborent la fusion progressive des éléments barbares et romains, le développement d'une société nouvelle, plus rurale, plus violente, et que se poursuit la diffusion du christianisme.

VII. LE TEMPS DES BARBARES.....	1
VII.A. LES INVASIONS BARBARES (5 ^E SIECLE).....	2
VII.a.i. Les grandes invasions.	2
VII.a.ii. Les royaumes barbares.	3
VII.B. LES MEROVINGIENS (6 ^E -7 ^E SIECLE).....	3
VII.b.i. Clovis.....	3
VII.b.ii. Le royaume franc.	4
VII.b.iii. Les forces centrifuges.....	5
VII.C. LES ELEMENTS DE FUSION	6
VII.c.i. Romains et Barbares.	6
VII.c.ii. La société mérovingienne.	6
VII.c.ii. Christianisation.....	7

En quatre-vingts ans, de 395 à 476, l'Empire romain, qui a perdu son unité à la mort l'empereur Théodose, se trouve d'abord dirigé par deux empereurs qui résident l'un en Orient et l'autre en Occident, puis amputé de sa partie occidentale par la mise en place de nouveaux royaumes barbares. Le phénomène est irréversible, puisque même l'effort de reconquête entrepris au 6^e siècle par l'empereur Justinien est voué à l'échec. Or l'un de ces royaumes barbares, celui des Francs en Gaule, va donner son nom à la France d'aujourd'hui.

VII.a. Les invasions barbares (5^e siècle)

Au début du 5^e siècle, la façade romaine de la Gaule - préfecture du prétoire, diocèses, provinces, cités, aristocratie sénatoriale - cache des transformations très profondes. Sous la menace des invasions, l'Empire, nous l'avons vu, s'est militarisé : les villes se sont enfermées à l'abri d'enceintes ; des armées, qui comprennent déjà une forte proportion de Barbares, campent aussi bien sur la frontière du Rhin que dans l'arrière-pays, et leurs chefs tendent à accaparer l'essentiel du pouvoir, au détriment des civils. D'autre part, l'Empire s'est christianisé, en commençant par les villes. Les évêques deviennent des personnages de premier plan, la vie monastique a fait son apparition en Gaule et, sous l'impulsion de saint Martin, l'évangélisation des campagnes a commencé. Mais le fragile équilibre entre Romains et Barbares est définitivement rompu au début du 5^e siècle.

VII.a.i. Les grandes invasions.

La Gaule a alors connu trois grandes poussées successives, et très différentes, des peuples barbares. Au début du siècle, un groupe de peuples - **Vandales**, **Alains**, **Suèves** - franchit le Rhin (406-407) et ravage toute la Gaule pour se diriger ensuite vers l'Espagne et l'Afrique du Nord ; peu après, entre 410 et 420, deux autres peuples entrent en Gaule et s'y installent avec le statut de 'fédérés : les **Burgondes** au nord des Alpes et les **Visigots** dans la région de Bordeaux-Toulouse. Au milieu du siècle (451) se produit l'invasion éclair des **Huns** d'Attila qui provoque la mise en défense des villes - ainsi s'illustra sainte Geneviève à Paris - et une sorte d'union sacrée entre Gallo-Romains et Barbares : vaincu aux Champs Catalauniques, près de Châlons-sur-Marne, Attila ne reparut jamais en Gaule. Enfin, pendant tout le siècle, **Visigots** et **Burgondes** étendent lentement leur domination au-delà du territoire qui leur avait été d'abord imparti, tandis que de nouveaux peuples progressent à l'ouest du Rhin ; il s'agit des **Alamans** dans la vallée moyenne du fleuve et des **Francs**, en deux groupes : **Francs Rhénans** ou **Ripuaires** autour de Cologne, **Francs Saliens** autour de Tournai, dans l'actuelle Belgique. En même temps, la péninsule de l'Armorique voit

arriver les premiers **Bretons** chassés de leur île (l'Angleterre actuelle) par d'autres peuples germaniques, les Angles et les Saxons.

VII.a.ii. Les royaumes barbares.

La géographie politique de la Gaule vers 476-480, au moment de la disparition de l'Empire en Occident et à la veille du règne de Clovis, est très confuse, mais importante pour l'avenir. Des blocs qui se formèrent alors, triomphèrent ou succombèrent, allait sortir toute l'histoire nationale et régionale de la France. Mettons à part l'Armorique, qui, définitivement submergée par les Bretons au 6^e siècle et devenue « Bretagne », allait vivre longtemps, en marge de la Gaule. Au sud dominant les **Burgondes**, de Bâle et Constance jusqu'à Vienne sur le Rhône, et surtout les **Visigots**, dont le « royaume de Toulouse », qui s'étend des Pyrénées à la Loire et à la Provence, est la grande puissance du moment. Les uns et les autres se présentent en alliés ou en héritiers de Rome ; ils occupent les régions les plus riches, les plus urbanisées, les plus romanisées. Vis-à-vis des populations locales soumises au régime de l'hospitalité¹, leur grand handicap est d'ordre religieux ; ils sont chrétiens, certes, mais sous une forme hérétique, l'arianisme : ils ont ainsi rencontré l'hostilité déclarée de l'Église et de l'aristocratie gallo-romaine, pépinière d'évêques. A cet ensemble méridional, on peut opposer la Gaule du Nord, où subsistent des généraux romains, dont le dernier, Syagrius, se fixe à Soissons. Moins riche, moins urbanisée, moins romanisée, cette région subit la pression des **Francs** et des **Alamans**, beaucoup moins sensibles que les Visigots et les Burgondes à l'influence romaine : ils ont fait définitivement reculer la frontière linguistique de 50 à 100 kilomètres à l'ouest du Rhin. Ils sont, de surcroît, païens. Or, en une génération, le royaume des **Francs Saliens** allait se substituer à celui des Visigots comme principale puissance en Gaule et transporter dans la moitié nord du territoire les centres du pouvoir, qui étaient restés jusque-là proches de la Méditerranée. C'est un des grands tournants de l'histoire française.

VII.b. Les Mérovingiens (6^e-7^e siècle)

VII.b.i. Clovis

L'auteur de ce retournement est le premier roi de l'histoire nationale : Clovis (481-511). La rareté des sources, leur caractère tardif et souvent hagiographique - la principale source étant *L'Histoire des Francs* écrite par l'évêque Grégoire de Tours plus de soixante ans après la mort du

¹ *Hospitalité*. Installation de Barbares sur les terres d'un grand propriétaire romain.

roi - rendent très difficile la compréhension des buts politiques réellement poursuivis par Clovis. Il faut s'en tenir aux faits, qui se déroulent en deux grandes phases : d'abord la victoire sur Syagrius à Soissons en **486** et, vers **496**, celle sur les **Alamans à Tolbiac** ; ensuite, la victoire sur les **Visigots à Vouillé**, près de Poitiers, en **507**, suivie de l'effondrement du royaume de Toulouse, qui, bas Languedoc et Provence exceptés, passe sous le contrôle de Clovis. Entre-temps s'était produit l'événement décisif qui explique le triomphe sur les Visigots ariens : la **conversion de Clovis** et son baptême à Reims, sans doute en **496**. Traditionnellement attribuée à l'influence de la reine Clotilde et de l'évêque de Reims saint Remi, la conversion du roi et de son peuple a eu des conséquences immenses, faisant des **Francs Saliens**, face aux autres Barbares, païens ou hérétiques, les champions du christianisme romain, donc les alliés des Gallo-Romains déjà convertis (cf. *document VII.a.*). La victoire sur les Visigots, qui se replie alors en Espagne, est suivie de la reconnaissance de l'autorité de Clovis en Gaule par une ambassade venue de Constantinople. Dans ses dernières années, Clovis réalise l'unité de tous les Francs en succédant au dernier roi des Francs Rhénans, à leur tour convertis, et fixe à Paris, hors de la zone primitive du peuplement franc, sa résidence principale et le lieu de sa sépulture. La conquête devait être achevée par ses fils, qui triomphent du royaume burgonde en 532-534 et s'emparent de la Provence en 536. L'unité de la Gaule était reconstituée au profit des Francs.

VII.b.ii. Le royaume franc.

Mais dès cette époque avaient commencé les partages entre les successeurs de Clovis. Ils posent le problème de la nature du *regnum Francorum* et du pouvoir de ses chefs, étrangers aux institutions romaines. Le roi, qui appartient à une famille d'exception - les **Mérovingiens**, du nom du grand-père de Clovis, Mérovée -, descend des dieux germaniques et se distingue par sa longue chevelure. Il est aussi le chef des guerriers, qui l'élèvent sur le pavois² et lui jurent fidélité. Il vit au milieu d'un ensemble de services à la fois domestiques et publics - le palais -, qui se déplace avec lui. Mais il est aussi l'héritier des impôts et des domaines de l'Etat romain : le fisc³. Il est la source du droit, de la loi, de la justice ; il nomme les comtes⁴ et les évêques. Ce pouvoir apparemment sans limites a rencontré trois obstacles. Le premier est surtout sensible au 6^e siècle. C'est la pratique successorale, qui tend au partage du pouvoir entre les fils du roi défunt et engendre rivalités,

² **Pavois**. Bouclier sur lequel était élevé le roi germanique lors de la cérémonie d'accession au pouvoir.

³ **Fisc**. Dans l'Empire romain, ce terme désigne le trésor impérial. Dans les royaumes barbares, il désigne tout ce qui appartient au roi et finit, à l'époque carolingienne, par prendre le sens de grand domaine.

⁴ **Comte, comté**. Le mot « comte », qui vient du latin *comes*, compagnon, désigne d'abord un compagnon du souverain. Sous les Mérovingiens et les Carolingiens, le comte devient le représentant du souverain dans une circonscription territoriale qu'on appellera plus tard le comté. A partir du 9^e siècle, les comtes cherchent à rendre leur charge héréditaire et deviennent des princes territoriaux.

assassinats et guerres civiles. Après la mort de Clovis, l'unité du royaume n'est reconstituée que sous le règne de son dernier fils, Clotaire 1^{er} (555-561). On entre ensuite dans une grande crise où, aux rivalités des rois, se mêlent celles des reines, telles Frédégonde ou Brunehaut. L'unité n'est rétablie qu'en 613 par Clotaire II et surtout par son fils Dagobert, dont le règne, qui n'a duré que dix ans (629-639), marque l'âge d'or de l'époque mérovingienne.

VII.b.iii. Les forces centrifuges.

Alors apparaissent en pleine lumière les deux autres sources de faiblesse de la royauté mérovingienne. L'une est l'existence d'entités régionales de plus en plus distinctes. Au 7^e siècle, Provence et Aquitaine ont retrouvé une autonomie propice à la conservation des traditions romaines, et l'autorité des Mérovingiens ne s'exerce plus que sur trois royaumes - les *tria regna* - tantôt unis et tantôt séparés : à l'ouest, la Neustrie, de la Somme à la Loire, où les Francs Saliens, à partir de leurs capitales situées dans la vallée de la Seine et de l'Oise, composent aisément avec les populations gallo-romaines ; à l'est, l'Austrasie des Francs Rhénans, centrée sur les vallées de la Meuse, de la Moselle et du Rhin, où les aspects germaniques sont renforcés au fur et à mesure que la conquête franque s'étend au-delà du Rhin, vers la Bavière, la Thuringe et la Frise ; la Bourgogne enfin, qui se situe dans la lignée du royaume burgonde. C'est dans ce triple cadre que se développe le dernier obstacle, la menace décisive pour la royauté mérovingienne : la montée du pouvoir d'aristocraties régionales auxquelles les rois ont dû distribuer les terres du fisc en bénéfice⁵ pour s'assurer loia fidélité et dont les chefs naturels sont ceux des services royaux : les maires du palais⁶. En 687, l'aristocratie d'Austrasie, conduite par Pépin d'Herstal, écrase les troupes du roi de Neustrie à Tertry, près de Saint-Quentin. La dynastie mérovingienne, sous surveillance des maires du palais, fut maintenue. Elle n'était qu'en sursis.

Mais les péripéties de l'histoire politique ne doivent pas cacher une réalité beaucoup plus profonde. Dans la Gaule franque comme à la même époque dans l'Espagne visigotique ou dans l'Italie lombarde, émergent une société et une civilisation nouvelles dont les contours se dessinent nettement au 7^e siècle.

⁵ **Bénéfice, bienfait.** Concession de terre accordée à titre temporaire, viager ou définitif par un roi ou un prince à un homme qu'il veut récompenser. Sous les Carolingiens, le bénéfice est accordé aux vassaux pour la durée de leur engagement militaire.

⁶ **Maire du palais.** A l'origine, chef des services domestiques de la Maison du roi mérovingien (le palais), il en vient à organiser la vie économique de la cour, à commander la garde du roi, à présider son tribunal, à contrôler tous les recommandés. A la fin du 7^e siècle, la famille des Pippinides réussit à rendre cette charge héréditaire, ce qui lui permettra d'accéder à la royauté.

VII.c. Les éléments de fusion

VII.c.i. **Romains et Barbares.**

La fusion qui lentement s'est opérée pendant ces trois siècles à partir du fond gallo-romain, des apports germaniques et du christianisme est très complexe. Elle s'est heurtée aux coutumes et aux traditions des peuples en présence, et en particulier à un obstacle juridique considérable, le **principe de la territorialité des lois**. Alors qu'à l'époque impériale le droit romain écrit régissait tous ceux qui habitaient sur le territoire de l'Empire - c'est le principe de la territorialité des lois -, seuls les Gallo-Romains et les ecclésiastiques continuent à être régis et jugés selon ce droit après les invasions. Les nouveaux venus obéissent à leurs propres lois, qu'ils s'empressent de mettre par écrit, en latin : lois des Francs Saliens (**loi salique**) rédigée vers 500, des Ripuaires, des Burgon-des, des Alamans... Or ces lois, qui reposent sur la vengeance privée (faide⁷), la composition pécuniaire (wergeld)⁸ et l'ordalie judiciaire⁹, sont à la fois différentes entre elles dans la pratique et totalement opposées au droit romain dans l'esprit. Mais cet obstacle juridique a été dépassé par les réalités de la vie quotidienne. Quelques éléments saillants de la civilisation mérovingienne peuvent être dégagés : parce qu'ils marquent un changement par rapport à la civilisation gallo-romaine ; parce qu'ils annoncent les traits caractéristiques de la civilisation médiévale.

VII.c.ii. **La société mérovingienne.**

Il s'agit d'abord d'une société en voie de ruralisation. La population de ces siècles souffre d'un affaiblissement constant que n'ont en aucune façon compensé les apports germaniques et qu'aggrave un cycle d'épidémies de peste apparu dans la deuxième moitié du 6^e siècle. Le déclin des villes paraît irrémédiable. Certes, le cadre romain de la cité reste le cadre administratif dans lequel s'exercent l'autorité religieuse de l'évêque et l'autorité politique du comte. Mais le modèle urbain a perdu tout caractère attractif. La vie se reconstitue à la campagne, une campagne où l'espace sauvage l'emporte sur l'espace cultivé. On y note à la fois la tendance au regroupement de petits propriétaires libres et la progression de la grande propriété au profit du roi, de l'aristocratie laïque et de l'Église. Une partie de ces immenses domaines est cultivée directement pour le maître par des esclaves que dirige un intendant, et une autre est confiée, moyennant travaux et redevances, à des

⁷ **Faide.** Vengeance familiale dans les coutumes germaniques.

⁸ **Wergeld.** Mot germanique qui signifie littéralement l'« argent de l'homme ». C'est le « prix du sang », c'est-à-dire la somme à payer pour apaiser une vengeance familiale.

⁹ **Ordalie.** Épreuve judiciaire (par l'eau, le feu...) qui doit manifester la culpabilité ou l'innocence d'un accusé. L'ordalie repose sur le principe d'une intervention divine. Très pratiquée au haut Moyen Âge, elle a été interdite par l'Église au 4^e concile de Latran en 1215.

colons ou à des esclaves chasés¹⁰. C'est dans ces campagnes cultivées, étendues au 7^e siècle grâce à un premier mouvement de défrichement, que s'est amorcée, dans la vie quotidienne, chez les esclaves, les colons, les hommes libres et les grands propriétaires, la véritable fusion des Germains et des Gallo-Romains. Dans ce contexte, les échanges se raréfient et avec eux les signes monétaires ; la monnaie d'or héritée de Rome disparaît au profit de monnaies d'argent.

Il s'agit ensuite d'une **société guerrière**. L'homme libre se définit avant tout comme un soldat qui, à la place de la toge romaine, a adopté le costume court et les armes franques : la hache de guerre et la francisque, nombreuses dans les premières tombes mérovingiennes. Les rois et les grands, sans cesse rivaux, sont toujours entourés de troupes de guerriers qui leur ont juré fidélité. D'où une insécurité permanente qui pousse les plus faibles à rechercher des appuis : c'est le principe de la recommandation¹¹, par laquelle un faible, aliénant tout ou partie de sa liberté et de ses biens, se place sous la protection d'un plus fort. Ainsi se tissent, en marge de tout droit public, des liens privés du haut en bas de l'échelle sociale. De plus en plus, la force prend le droit.

VII.c.ii. Christianisation.

Il s'agit enfin d'une société en voie de **christianisation**. La ville est une ville chrétienne qui, sous la conduite de l'évêque, vit au rythme de grandes cérémonies liturgiques célébrées soit dans l'église cathédrale, à l'intérieur de l'enceinte, soit à l'extérieur, dans les basiliques élevées près des cimetières ou sur les tombeaux des saints qui attirent les pèlerins : saint Martin à Tours ; saint Denis près de Paris, dont le culte est encouragé par Dagobert ; saint Hilaire à Poitiers... Amorcée au temps de saint Martin, l'**évangélisation** des campagnes progresse à la faveur des fondations de paroisses rurales par les évêques et plus encore d'églises privées construites par les grands sur leurs domaines. A ce christianisme encore rudimentaire et souvent proche du paganisme, les âmes d'élite préfèrent la perfection de la vie monastique, qui est aussi un refuge contre la dureté des temps. La multiplication des **monastères** est un des aspects marquants de l'époque mérovingienne : rares au début du 5^e siècle, ils sont environ deux cents vers l'an 600. Ce chiffre triple au cours du 7^e siècle, qui fut un grand siècle monastique, avec des fondations telles que Luxeuil, Jumièges, Corbie... On y observe des règles composites où se mêlent des influences venues d'Irlande (règle de saint Colomban) et d'Italie (règle de saint Benoît). Le rôle du christianisme dans la fusion des groupes ethniques est primordial, de même que son rôle dans la conservation de la culture antique. Celle-ci, avec le recul du latin et de l'écrit, la fermeture des écoles, l'abandon des grands travaux et de la

¹⁰ **Chasé, casé.** Se dit, au Moyen Age, d'un esclave installé hors de la demeure du maître, dans une maison (*casa* ➔ *casatus*, casé ou chasé) ou sur une terre dont il a la jouissance.

¹¹ **Recommandation.** Au Moyen Age, acte de se mettre sous la protection d'un puissant.

sculpture monumentale, semblait vouée à la disparition. De leur côté, les Barbares, maîtres dans l'art des métaux, avaient apporté des pratiques nouvelles, tant pour la fabrication des armes que pour celle des bijoux. Leurs grandes spécialités sont l'art du filigrane et l'orfèvrerie cloisonnée, qui consiste à sertir des pierres de couleur ou des métaux dans de minces cloisons d'or sur fond d'or ; le seul artiste de ce temps dont nous connaissons le nom était orfèvre : saint Éloi, ministre de Dagobert et évêque de Noyon. L'Église a su continuer à bâtir dans la tradition paléochrétienne, conserver la langue latine et de nombreux textes antiques et adopter les pratiques barbares pour l'élaboration d'un art sacré. A la fin du 7^e siècle, les moines de la Gaule du Nord, imitant leurs frères des îles Britanniques, commencent à copier les manuscrits latins en les ornant de peintures dont les motifs et les couleurs sont empruntés à l'art barbare ; un art typiquement médiéval était né : celui de l'**enluminure**¹².

C'est à ce moment que s'opère un nouveau déplacement des centres du pouvoir, de la Neustrie vers l'Austrasie.

¹² **Enluminure.** L'enluminure, ou décoration de manuscrits, est un art typiquement médiéval. Elle peut porter sur des lettres ornées - le premier sens du mot « miniature » est celui de lettre peinte en rouge (*minium*) -, des décorations autour de la page ou des peintures en pleine page. L'art de l'enluminure s'est développé pendant tout le Moyen Âge pour s'épanouir à l'époque gothique et atteindre son apogée au 15^e siècle (*Très Riches Heures du duc de Berry*). Il disparaît alors devant l'invention de l'imprimerie et l'essor de la peinture de tableaux.